



**Programme Interreg ALCOTRA VI-A 2021-2027  
Italie-France PITER+ GRAIES ClimaLab  
Projet simple N°1 « DECID »**

L'an deux mil vingt-quatre le 04 septembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 28 août, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes CHAMOOUSSIN Bernadette, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle  
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, M. TRAISSARD Robert, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mmes ASTIER Fabienne (donne pouvoir à M. Michel GOSTOLI), BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), DUCHOSAL Sylviane (donne pouvoir à M. Lucien SPIGARELLI), PAVIET Rose (donne pouvoir à Mme Bernadette CHAMOOUSSIN)  
M. HANRARD Bernard (donne pouvoir à M. Christian VIBERT)

Absents :

Mmes FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, LIMONTA VERTHIER Muriel  
M. VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27                      Présents : 18                      Absents : 9                      dont pouvoir : 5

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Versants d'Aime (CoVA) participe en qualité de partenaire, au Plan Intégré Territorial (PITer) GRAIES ClimaLab.

La stratégie PITer+ GRAIES ClimaLab, approuvée par le Comité de suivi du programme ALCOTRA le 09 avril 2024, est basée sur trois objectifs spécifiques qui seront traduits en trois projets simples respectifs :

- Projet simple 1 "Transition territoriale" - Soutenir la prise de décision et renforcer la gouvernance transfrontalière grâce à des instruments stratégiques nouveaux ou actualisés de politique publique pour la transition climatique
- Projet simple 2 "Transition des communautés locales" - Promouvoir une communauté consciente, engagée et protagoniste de la transition climatique, en diffusant,

principalement auprès des nouvelles générations, de bonnes pratiques de vie et de travail liées au territoire et à la culture alpine et transfrontalière

- Projet simple 3 "Transition des acteurs économiques" - Développer un nouveau modèle d'économie de réseau et de chaîne d'approvisionnement transfrontalière pour la transition climatique, la protection de l'environnement et des êtres vivants

La CoVA est partenaire du projet simple N°1, intitulé « **DECID** », dont les objectifs sont de :

- Sensibiliser, acculturer les collectivités du territoire transfrontalier aux enjeux du changement climatique et à l'économie régénérative
- Recenser les données utiles à la transition, existantes sur le territoire transfrontalier, et les rendre accessibles et compréhensibles à nos décideurs, acteurs et ensemble des parties prenantes

- Expérimenter des actions pilotes sur le territoire transfrontalier, selon les compétences des partenaires du projet

Le partenariat du projet unique 1 est composé comme suit :

Partenaires italiens	Partenaires français
Ville Métropolitaine de Turin (VMT)	Communauté de communes Cœur de Savoie (CCCS) – CHEF DE FILE
Unité des Communes valdôtaines Grand-Paradis	Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS)
	Communauté de communes des Versants d'Aime (COVA)
	Communauté d'agglomération d'Arlyère (CAA)

Le Président précise :

que ce projet sera déposé par la Communauté de communes Cœur de Savoie, Chef de file

que le susmentionné projet a un budget prévisionnel global d'environ 2 137 500,20 € ;

que la Communauté de Communes des Versants d'Aime s'engage à réaliser les activités indiquées et établies dans le formulaire de candidature du projet mentionné ci-dessus, correspondant à un budget prévisionnel de 268 750 € ;

que la Communauté de Communes des Versants d'Aime sollicite pour la réalisation du projet mentionné ci-dessus une subvention au titre du FEDER à hauteur de 215 000 € correspondant à 80 % du budget total du partenaire ;

que dans le respect des règles administratives de l'organisme signataire, conformément aux réglementations nationales et communautaires et dans le cas où le projet serait approuvé et financé, les 20% de la contribution hors FEDER, de 53 750 €, seront autofinancés par la Communauté de Communes des Versants d'Aime ;

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes,

AUTORISE la Communauté de Communes des Versants d'Aime à participer à la réalisation du projet « DECID » dans le cadre du PIter+ GRAIES ClimaLab - ALCOTRA VI-A France- Italie 2021-2027

AUTORISE M. le Président à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférant

DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet seront inscrits aux budgets 2025-2027 de l'EPCI

FAIT ET DELIBERE LE 04 SEPTEMBRE 2024

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTOISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

